

Panorama du marché français de la gestion pour compte de tiers

Fortes hausses de la croissance des encours en 2019

- Dans un contexte de hausse généralisée des performances sur les marchés actions et taux en 2019, les encours globaux sous gestion en France (mandats et OPC) sont en progression de +7,2 % sur l'année et s'établissent à 4 185 mds €. Sur une période plus longue, soit depuis la crise de 2008, le taux de croissance annualisé des encours gérés ressort au niveau élevé de + 4,8 %.
- L'encours des OPC de droit français atteint 1 960 mds € en hausse de + 7,6 % en 2019 (après - 5,8 % en 2018). Plus en détail, l'encours des OPCVM (UCITS) s'élève à 823 mds € (+ 5,0 % en 2019 contre - 10,4 % en 2018, et celui des FIA (Fonds d'investissement alternatifs au sens de la directive AIFM) à 1 137 mds € (+ 9,5 % e, 2019 contre - 2,0 % en 2018).
- Les souscriptions nettes cumulées en 2019 des grandes catégories d'OPC sont négatives - 36 mds €, contre une moyenne annuelle positive de + 26 mds € sur la période 2015-2018. La baisse des marchés actions sur le dernier trimestre 2018 a entraîné des sorties nettes importantes durant l'année 2019 pour les catégories d'OPC actions (- 21,8 mds €) et d'OPC diversifiés (- 7,4 mds €). Seule la catégorie des OPC obligataires affiche des souscriptions nettes positives de + 8,4 mds €, concentrées sur le premier semestre 2019.
- Le nombre de sociétés de gestion de portefeuilles a bondi à 657 à fin 2019, du fait d'un nombre important de créations de 45 SGP (contre 24 SGP en 2018). Cette évolution s'explique, entre autres, par l'établissement en France d'un nombre significatif de SGP en anticipation du Brexit. En parallèle, afin de faire face à la concurrence et à la baisse des marges, on observe depuis quelques années un mouvement de consolidation et de rapprochement de SGP entrepreneuriales ou des filiales de groupe financier.
- En termes de gestion financière (fonds et mandats), les SGP françaises occupent la première place européenne continentale. La part de marché de la gestion française est estimée à 27 % en Europe (hors UK). En termes de domiciliation des fonds, la France occupe la deuxième place en Europe (y compris UK) pour les fonds FIA (16,8 % de parts de marché), et la quatrième place pour les OPCVM (7,5 %).
- Au niveau européen, l'encours des fonds dépasse les 17 700 mds € à fin 2019, en progression de 16,8 % sur un an (contre - 2,7 % en 2018). La collecte nette s'élève à + 545 mds € en 2019 contre une moyenne annuelle de + 598 mds € sur la période 2015-2018. L'encours des OPC de droit étranger gérés en France par près de 140 SGP continue de progresser en 2019 et approche désormais les 580 mds €. Cet encours a quadruplé depuis la crise de 2008.

Une activité au cœur des flux financiers entre investisseurs et émetteurs

La gestion française représente aujourd'hui le quart du marché en Europe continentale, ses encours globaux sous gestion (mandats et OPC) sont en progression de + 7,2 % sur l'année 2019 et s'établissent à 4 185 mds €.

Le retournement des marchés du dernier trimestre 2018 a été suivie d'une année 2019 marquée par une hausse forte et généralisée des performances sur les marchés actions et taux. Malgré cette

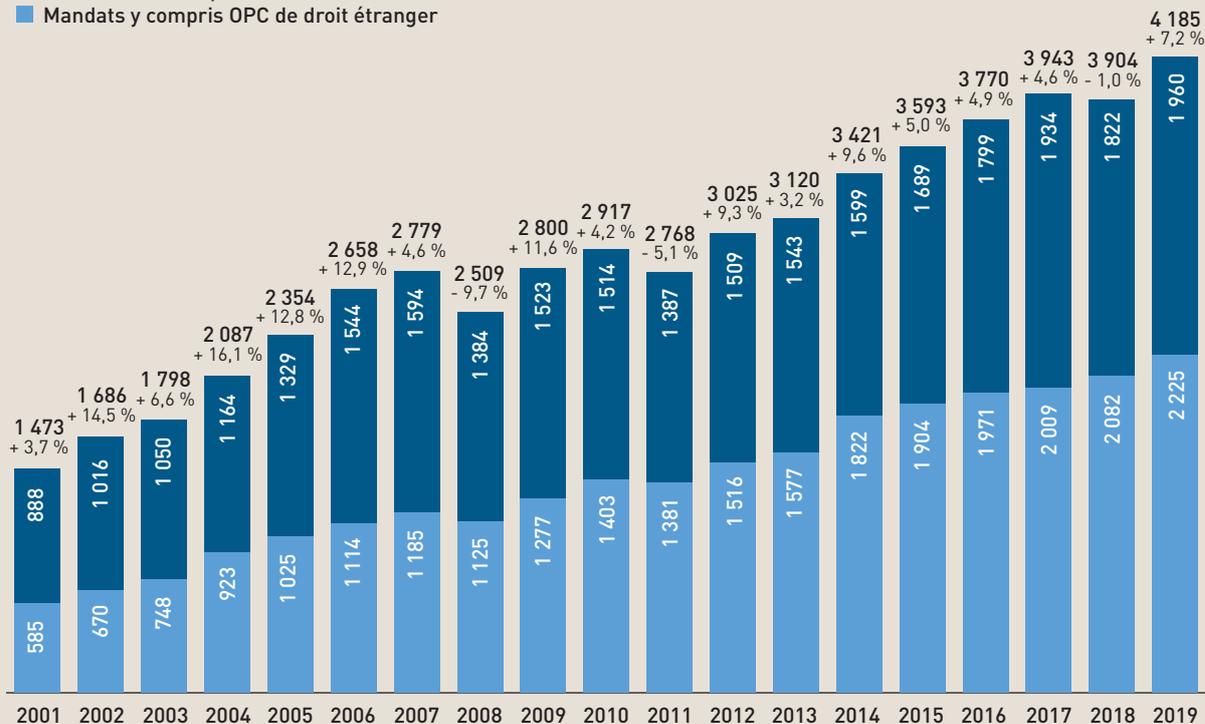
reprise des marchés, les sorties nettes observées en France et en Europe sur les OPC actions au dernier trimestre 2018 se sont poursuivies durant les trois premiers trimestre 2019.

Les fonds obligataires, après avoir connu des flux nets négatifs en 2018, enregistrent sur l'année 2019 des souscriptions nettes positives en France et en Europe où elles atteignent + 277 mds €.

Les actifs réels non cotés (immobilier, capital investissement, infrastructures, dette privée...) attirent aussi des investisseurs en recherche de rendements et de diversification.

Actifs gérés pour compte de tiers sur le marché français (montants en milliards d'euros)

■ OPC de droit français
■ Mandats y compris OPC de droit étranger



Source : AMF/ BDF / calculs AFG

Plus en détail, **les encours des mandats nets**, gérés au profit de clients privés qui souhaitent un service personnalisé souvent dans une logique patrimoniale ou de clients institutionnels qui délèguent une partie de la gestion de leurs placements financiers, seraient **en progression à 1 650 mds €**.

La gestion financière en France d'OPC de droit étranger atteint quant à elle les **580 mds €**, soit un quadruplement des encours depuis la crise

de 2008. Le renforcement de la distribution pour des clients non-résidents par un nombre de plus en plus conséquent de sociétés de gestion filiales d'un groupe ou entrepreneuriales sont à l'origine de cette tendance.

Au total, **plus de 550 mds €** seraient **gérés en France sous forme de fonds (de droit français ou étrangers) ou de mandats pour des clients non-résidents**.

L'encours des **OPC de droit français** repart à la hausse en 2019, + 7,6 % (- 5,8 % en 2018) et atteint désormais 1 960 mds €.

Parmi ces fonds, l'actif net des **OPCVM** (UCITS) s'élève à **823 mds €** (+ 5,0 % sur un an), et celui des **FIA** à **1 138 mds €** (+ 9,5 % sur un an). Depuis 2011, le taux de croissance annualisé des OPC français est de + 4,4 %.

Évolution des encours des organismes de placement collectif (OPC) domiciliés en France

Type de fonds	Actifs nets à fin 2019 (mds €)			Variation 2019		Variation 2011- 2019	
	OPCVM	FIA	Total	en mds euros	en %	en mds euros	TCAM*
Actions	223,1	106,7	329,8	38,5	13,2 %	104,2	4,9 %
Diversifiés	157,7	188,2	345,9	29,3	9,3 %	109,5	4,9 %
A formule	1,9	17,4	19,3	- 1,6	- 7,7 %	- 34,4	- 12,0 %
Obligations	143,4	141,5	284,9	15,1	5,6 %	96,4	5,3 %
Monétaires	296,7	16,9	313,6	- 12,8	- 3,9 %	- 34,0	- 1,3 %
Sous-total	822,8	470,7	1293,5	68,5	5,6 %	241,7	2,6 %
Autres**	0,0	666,9	666,9	70,0	11,7 %	331,2	9,0 %
Total	822,8	1 137,6	1 960,4	138,5	7,6 %	572,9	4,4 %
Total hors Mon.	526,1	1 120,7	1 646,8	151,3	10,1 %	606,9	5,9 %

* Taux de croissance annuel moyen

** Estimations AFG à fin 2019 pour la catégorie « Autres » : OT, Fds de fds alternatifs, FCPE, FCPR/FPCI , OPC, SCPI.

Source : AMF, BDF, IEIF

L'encours des **OPC actions** s'est fortement apprécié en 2019 (+ 13,2 % contre - 18,0 % en 2018), conséquence de la très bonne orientation des marchés sur la majeure partie de l'année, dont a également bénéficié les **fonds diversifiés** (+ 9,3 % contre - 9,2 % en 2018). Cependant, la hausse des encours de ces deux catégories de fonds a été limité par des flux négatifs importants en 2019.

L'encours des **fonds obligataires** progresse de + 5,6 % (après une baisse de - 4,1 % en 2018), porté par des flux positifs concentrés sur le premier semestre 2019.

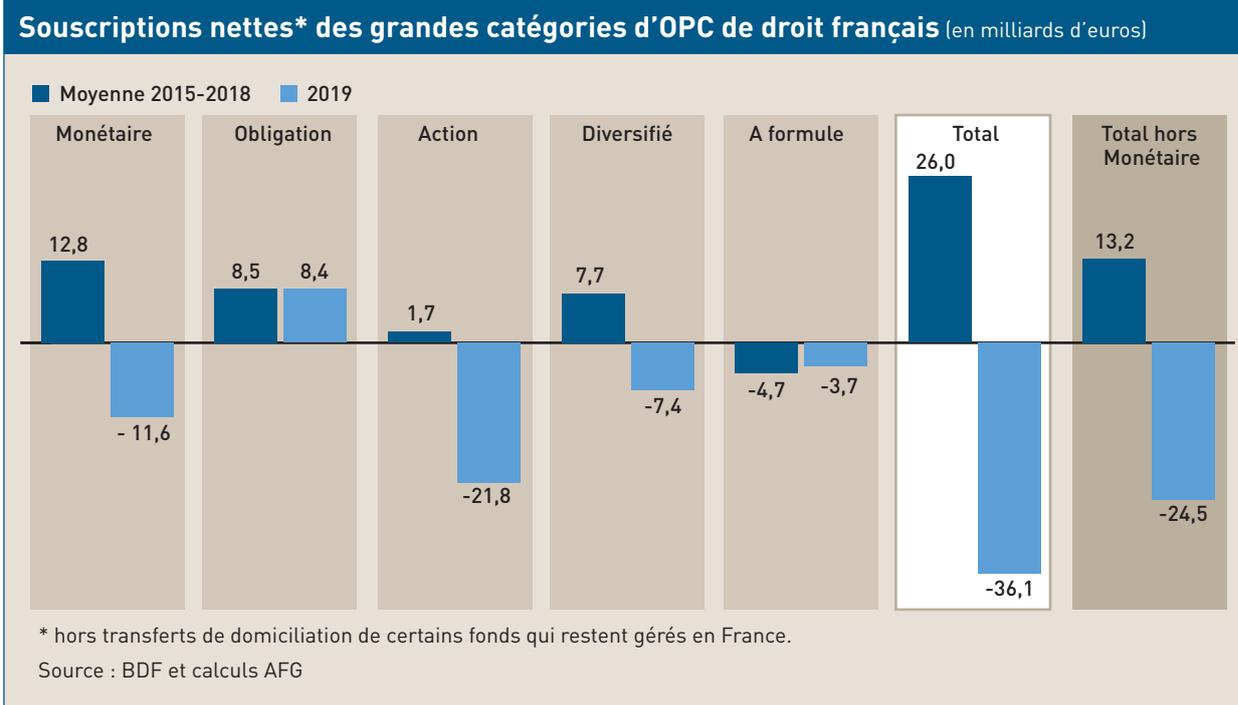
Les **fonds monétaires** représentent à présent le quart de l'encours de l'ensemble des fonds à vocation générale, contre près de 44 % après la crise de 2008. Cette catégorie, impactée par le niveau des taux courts, termine l'année sur une baisse d'encours de près de - 13 mds €.

Parmi les fonds constituant la catégorie « Autres », dans un environnement de taux bas, les fonds de **capital investissement et de gestion immobilière** restent très attractifs tant pour les investisseurs particuliers que pour les institutionnels. Parmi ces derniers, l'encours des fonds immobiliers ouverts aux investisseurs particuliers (SCPI et OPC grand public) atteint 84 mds €, + 18,7 % en 2019¹.

L'encours des **fonds d'épargne salariale** s'établit à 144 mds € (soit + 14,9 % en 2019), dont plus de 20 mds € pour les encours des PERCO (+ 21 % en 2019), bénéficiant à un nombre croissant de salariés couverts par ce type de dispositifs (PEE et PERCO).

1) Source : IEIF

Au global, les souscriptions nettes des grandes catégories d'OPC français sont négatives en 2019.



Le nombre d'OPC domiciliés en France diminue légèrement en 2019. Le nombre d'OPCVM, en diminution de - 74 unités en 2019, s'établit à 3 024 fonds, et le nombre de FIA diminue également à près de 7 700 fonds.

Pour certaines catégories d'OPC, le nombre de fonds baisse depuis plusieurs années et ce particulièrement pour les OPC monétaires, les fonds à formule et les OPC actions (respectivement - 8 1%, - 68 % et - 25 % du nombre de fonds de leur catégorie depuis fin 2008) conséquence de l'évolution des taux et des réorganisations des gammes de fonds.

La France, une place attractive pour l'activité de gestion pour compte de tiers

En 2019, le nombre de sociétés de gestion de portefeuilles a bondi à 657 SGP, du fait d'un nombre important de créations de 45 SGP (contre 24 SGP en 2018).

Cette évolution s'explique, entre autres, par l'établissement en France d'un nombre significatif de SGP en anticipation du Brexit. En parallèle, afin de faire face à la concurrence et à la baisse des marges, on observe depuis quelques années un mouvement de consolidation et de rapprochement de SGP entrepreneuriales ou de filiales de groupe financier. Le marché français se distingue par un

tissu entrepreneurial parmi les plus importants en Europe, qui représente, en nombre et en création, les deux tiers des acteurs et le tiers des équipes de gestion. Il compte également un nombre conséquent de sociétés généralistes et/ou spécialistes de taille importante (87 SGP gèrent entre 1 et 5 mds €, 51 SGP gèrent entre 5 et 50 mds € et 15 SGP plus de 50 mds €), quatre groupes français figurant parmi les vingt-cinq premiers groupes de gestion au niveau mondial.

L'innovation et la qualité de leur gestion sont reconnues au niveau international, que ce soit via des mandats, des fonds de droit français ou des fonds domiciliés à l'étranger. On estime ainsi que près de la moitié de l'encours des OPC de ces sociétés de gestion entrepreneuriales et/ou spécialistes est aujourd'hui distribué auprès d'investisseurs étrangers.

Évolution de la population des SGP en France (en unités)

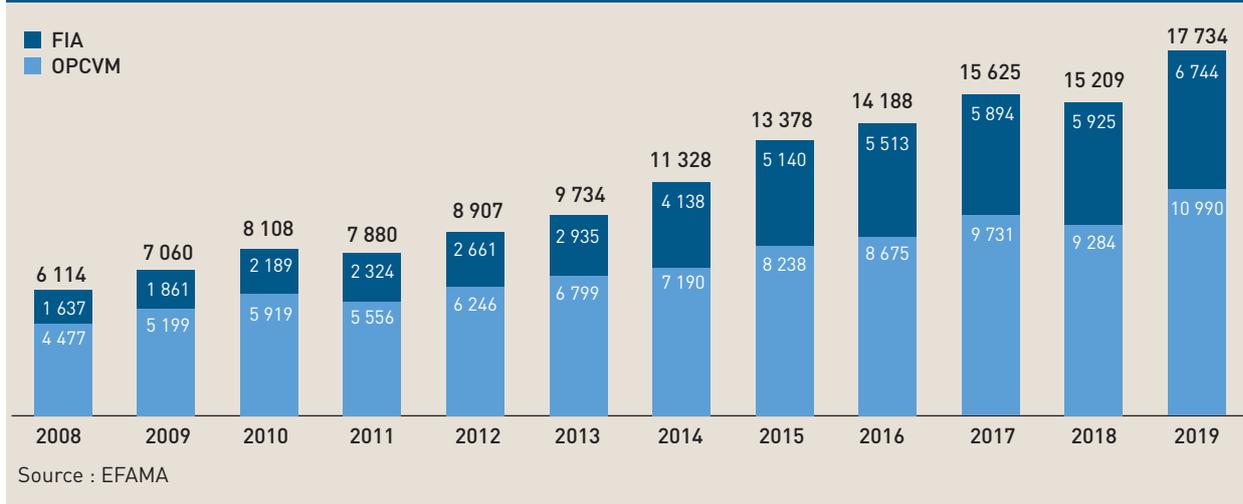


La France conforte sa place d'acteur majeur de la gestion en Europe

À fin 2019, l'encours des fonds domiciliés en Europe dépasse les 17 700 mds € (en hausse de + 16,8 % sur un an). Depuis le point bas de 2011,

cet encours a plus que doublé. En distinguant les fonds d'investissement selon leurs catégories juridiques, l'encours des OPCVM s'élève à 10 990 mds €, en hausse de + 18,4 % en 2019 (après une baisse de - 4,6 % en 2018). L'encours des FIA atteint 6 744 mds € à fin 2019, en hausse de + 14,8 % sur un an (contre une hausse de + 0,5 % en 2018).

Évolution de l'encours des OPC en Europe

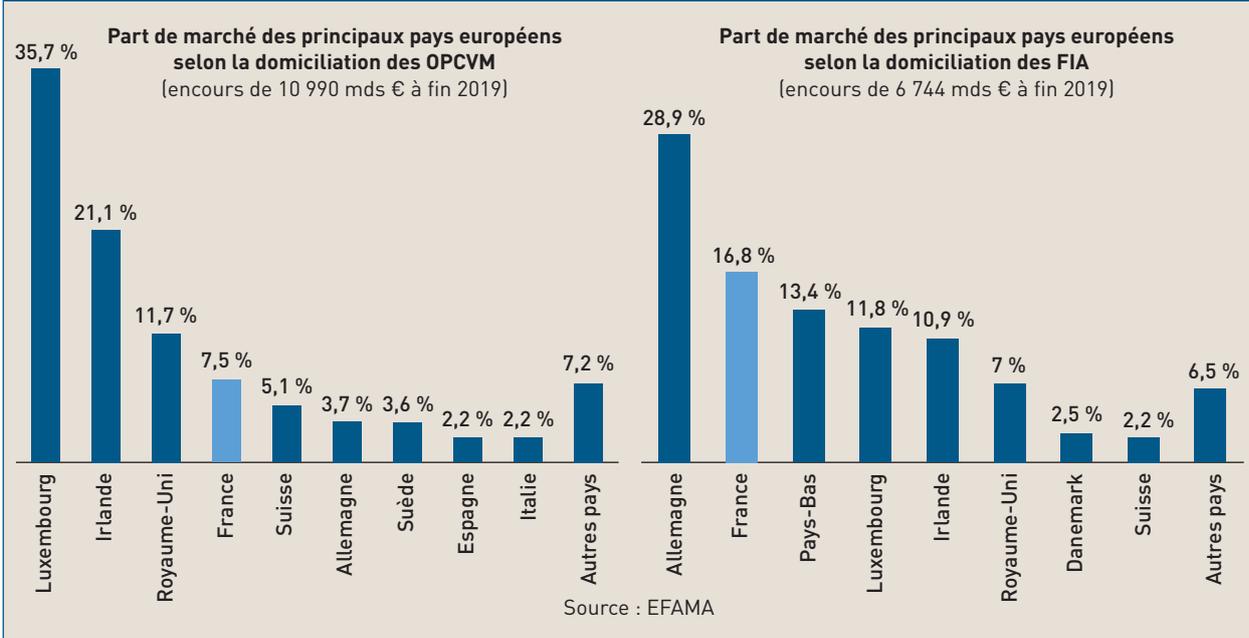


Si l'on considère les places où la gestion financière des fonds d'investissement est effectivement réalisée, la France occupe la deuxième place², avec une part de marché de 18 %, derrière le Royaume-Uni

(26 %) et devant l'Allemagne (15 %). **En incluant la gestion sous mandat, la gestion française occupe également la première place européenne continentale et représente un quart du marché.**

² Source : « Asset Management in Europe », September 2019, EFAMA.

Parts de marché des principaux pays européens (en pourcentage)

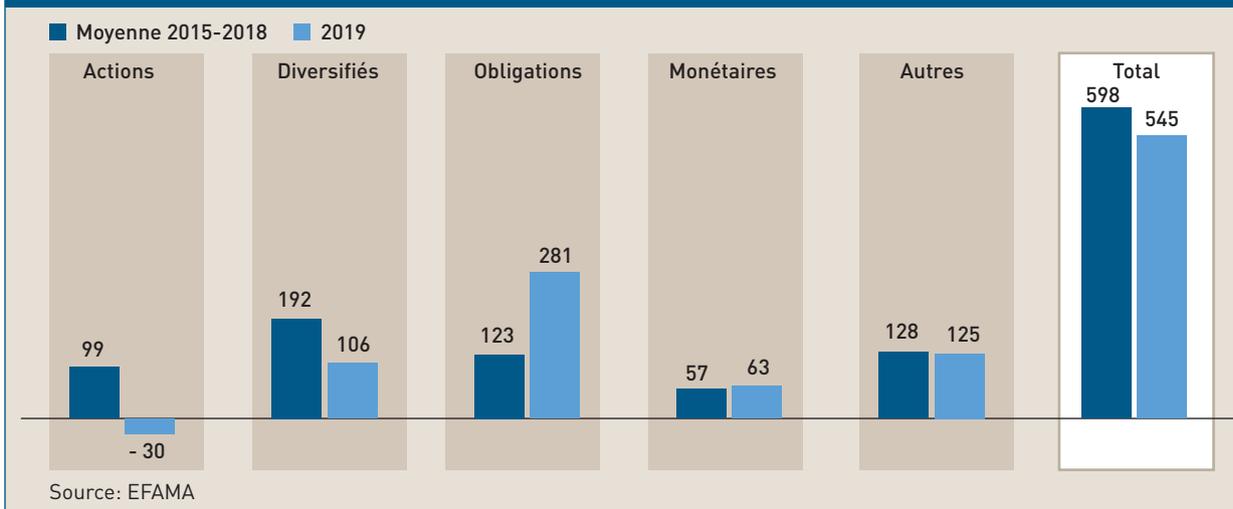


En termes de domiciliation d'OPC, la part de marché des fonds français est de 16,8 % pour les fonds FIA, seconde place en Europe derrière l'Allemagne, et devant les Pays-Bas.

Les 5 premiers pays concentrent 82 % du marché des fonds FIA en Europe. Concernant la domiciliation des fonds OPCVM, la France occupe

la 4^e place en Europe avec 7,5 % de parts de marché, derrière le Luxembourg et l'Irlande – centres *off shore* dont les activités sont centrées sur la domiciliation et l'administration de fonds – ainsi que le Royaume-Uni. Ensemble, les 5 premiers pays représentent 80 % du marché des OPCVM en Europe.

Collecte nette des fonds domiciliés en Europe, au global, 545 mds € en 2019 (en milliards d'euros)



La collecte nette s'élève à + 545 mds € en 2019, contre une moyenne annuelle de + 598 mds € sur la période 2015-2018. Cette année, la collecte des fonds obligataires est fortement positive + 281 mds €

(contre des sorties nettes de - 40 mds € en 2018). Les fonds actions, quant à eux, terminent l'année en décollecte de - 30 mds €, du fait de retraits durant les trois premiers trimestres de 2019.

Publication réalisée par le service Études Économiques de l'AFG

Thomas Valli, Directeur des Études Économiques | T : +33 (0)1 44 94 94 03 | t.valli@afg.asso.fr

Cyril Greco, Économiste | T : +33 (0)1 44 94 94 04 | c.greco@afg.asso.fr

41, rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00 | www.afg.asso.fr | [@AFG_France](https://twitter.com/AFG_France)

45, rue de Trèves | 1040 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent plus de 4 000 milliards d'euros d'actifs, soit un quart du marché de la gestion d'Europe continentale.

